

Sous le Très Haut Patronage
du Président de la République
du Tchad, Son Excellence
Monsieur Idriss DEBY ITNO



Éducation
2030

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

ÉDUCATION DES FILLES ET FORMATION DES FEMMES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Défis, bonnes pratiques et pistes d'actions

CONFÉRENCE INTERNATIONALE
N'Djamena, Tchad
18-19 Juin 2019

PROGRAMME DES SESSIONS ET ATELIERS



CONTEXTE

Depuis la Conférence de Jomtien en 1990 sur l'Éducation pour tous (EPT), le Forum de Dakar, le Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2000, puis le Forum mondial sur l'éducation à Incheon en 2015, suivi des nouveaux Objectifs pour le développement durable (ODD) à l'horizon 2030, le développement de la scolarisation et particulièrement celle des filles, est considéré comme une priorité de l'agenda international. Parallèlement, l'Agenda 2030 a ouvert un nouveau chapitre dans la longue lutte en faveur de l'égalité entre les sexes. Alors que le cinquième Objectif est essentiellement axé sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et toutes les filles, les autres objectifs y contribuent également, dont l'ODD 4 sur l'éducation qui reconnaît explicitement l'égalité entre les femmes et les hommes comme principe directeur pour la réalisation du droit à l'éducation. Dans son plan de transformation structurelle de l'Afrique formalisé par l'agenda 2063, l'Union africaine, dans son aspiration 1 (objectif 14) et son aspiration 6 (objectif 51), vise également à « éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles ». Elle vise aussi à consentir « des investissements soutenus fondés sur l'universalité en matière d'éducation de la petite enfance et de l'éducation de base », et à « éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de l'éducation ». Ce faisant, de nombreuses actions, mesures et initiatives ont été prises, marquant l'engagement de la plupart des pays et de la communauté internationale, en vue d'éliminer les inégalités de scolarisation en défaveur des filles, et de promouvoir une éducation de qualité, inclusive et libre de toute discrimination.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'engage aussi en faveur de la réduction des inégalités et des disparités de genre : la scolarisation des filles et l'égalité entre les filles et les garçons dans l'accès à une éducation élémentaire, secondaire et supérieure gratuite et de qualité, libre de discrimination tout au long de la vie, constitue un des cinq objectifs de la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles dont elle s'est dotée au Sommet d'Erevan (11-12 octobre 2018). Cette Stratégie appelle à promouvoir des pratiques éducatives dénuées de stéréotypes sexistes, dès le plus jeune âge

et tout au long de la vie, à favoriser le maintien des filles à l'école, l'achèvement des cycles primaire et secondaire, notamment en milieu rural, l'élimination des inégalités entre les sexes dans la transition du primaire vers tous les domaines de l'enseignement secondaire et supérieur. Les violences de genre en milieu scolaire constituent en ce sens un obstacle majeur au maintien des filles à l'école, du fait des pratiques traditionnelles telles que les mariages d'enfants, les mariages forcés et les grossesses précoces. Il est en effet fréquent que les filles contraintes au mariage ne soient plus autorisées à poursuivre leur scolarité, diminuant de facto leurs opportunités d'employabilité et d'autonomisation financière et perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté. L'absence d'enregistrement des naissances à l'état civil mine également le droit fondamental des enfants, dont celui des filles, à l'éducation.

Réaliser l'égalité entre les sexes exige une approche fondée sur les droits assurant et garantissant aux filles non seulement l'accès et l'achèvement de cycles complets d'enseignement, mais aussi leur autonomisation, à travers l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences qui leur servira tout au long de leur vie. Qu'en est-il dans les faits ? Dans quelle mesure l'écart entre les sexes s'est-il résorbé ces quinze dernières années ?

Si l'inscription des filles ne garantit pas l'achèvement ni l'acquisition de compétences effectives, les progrès réalisés depuis le Forum de Dakar sont considérables, en particulier dans l'enseignement primaire. Dans l'enseignement secondaire, bien que les inégalités scolaires selon le sexe aient été réduites, elles demeurent vivaces dans certains pays¹. Et si les progrès en termes quantitatifs sont indéniables, la question de la qualité de l'éducation reste posée : une majorité d'élèves n'atteint pas le niveau d'acquisition en lecture et en mathématiques comme observé dans les dix pays africains ayant fait l'objet d'analyse dans le cadre du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) en 2014². En outre, les disparités ne se limitent pas à l'accès et à la réussite scolaire, mais concernent aussi les opportunités offertes aux filles en matière de disciplines scolaires, et à la limitation des parcours éducatifs à leur portée. Ainsi, dans les filières professionnelles et techniques, ou dans les filières sélectives, notamment scientifiques, techno-

1 — OIF et Institut de Recherche pour le développement (2018), *État des lieux sur la scolarisation des filles en Afrique subsaharienne francophone*.

2 — PASEC (2015). PASEC (2014), *Performance des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire*. PASEC, CONFEMEN, Dakar.

logiques, ou préparant aux métiers de l'ingénierie, les filles sont sous-représentées dans de nombreux pays¹ et elles sont très minoritaires en cycle de doctorat.

Dès lors, comment soutenir l'accès et le maintien des filles à l'école dans les pays encore marqués par d'importantes disparités? Quelles stratégies doit-on mettre en place pour lever les obstacles à la rétention, à la réussite et à l'achèvement scolaire des filles? Comment leur garantir la transition cruciale du cycle primaire au cycle secondaire? Comment accroître leur participation à des formations techniques et professionnelles, ou à des études supérieures, et favoriser leur spécialisation dans des filières scientifiques et technologiques? Comment créer des environnements d'apprentissage égaux? De quelle manière peut-on renforcer les synergies profitables aux filles et aux jeunes femmes entre l'alphabétisation, l'éducation non-formelle (AENF) et l'éducation formelle, y compris avec le secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP)?

Comment faire progresser les cadres législatifs et réglementaires, les politiques, les programmes et les pratiques dans les pays francophones, en particulier ceux d'Afrique? Quels types d'appui proposer aux pays dans lesquels les indicateurs ont le moins progressé? Quelles recommandations pour une meilleure prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs et les dispositifs de formation technique et professionnelle (gouvernance, production de données, formation des enseignants, contenus d'enseignement, modalités d'évaluation des acquis scolaires etc.)? Quelles stratégies pour lutter efficacement contre les stéréotypes et les violences sexistes en milieu scolaire?

Finalité

La Conférence servira de plateforme d'échanges et de cadre de dialogue entre acteurs clés

1. sur les bonnes pratiques et les stratégies qui ont fait leurs preuves en vue de faire face aux difficultés et défis qui entravent l'éducation et la formation des filles et des femmes, à tous les niveaux d'enseignement;
2. sur la mise en place d'actions concertées, efficaces et fondées sur des données fiables;
3. sur la production d'outils susceptibles d'aider les pays

à surmonter les principaux obstacles à l'égalité des sexes dans l'éducation et la formation des filles et des femmes, de la petite enfance au niveau supérieur ainsi que tout au long de la vie.

Cette Conférence vise également à donner de la visibilité aux approches sectorielles et multisectorielles porteuses et aux progrès réalisés en vue de créer une émulation positive entre les différents acteurs et d'accélérer la concrétisation de l'éducation de qualité pour toutes, tout au long de la vie.

Objectifs

La Conférence vise les objectifs suivants :

- Examiner les progrès accomplis depuis 2000 en matière d'éducation et de formation des filles et des femmes dans les pays francophones, en particulier en Afrique francophone et dans les pays post-conflits (accès, trajectoire scolaire, apprentissages) et identifier les secteurs où les plus fortes disparités subsistent ;
- Présenter et analyser les facteurs sous-jacents aux inégalités entre les sexes dans les cycles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur (incluant les filières professionnelles et techniques et les filières sélectives liées aux sciences, aux nouvelles technologies ou aux métiers de l'ingénierie) ainsi que dans les secteurs de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- Partager des connaissances nouvelles en matière de lutte contre les discriminations, les inégalités et les stéréotypes fondées sur le sexe dans les pratiques éducatives, en milieu scolaire et dans le secteur de l'éducation non formelle ;
- Partager et promouvoir les leçons apprises, les bonnes pratiques, les stratégies, les moyens d'action possibles et les outils pour réduire les écarts entre les filles et les garçons au sein de l'espace francophone, en matière d'éducation et de formation ;
- Favoriser un dialogue politique, stratégique et technique entre les acteurs concernés et intensifier le plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs.

1 — Selon le rapport de l'UNESCO (2018), *Déchiffrer le code : l'éducation des filles et des femmes aux sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM)*, les filles ne sont que 35 % à travers le monde à étudier dans les disciplines STEM au niveau de l'enseignement supérieur et des écarts sont observés au sein de chaque discipline. Par exemple, seulement 3 % des étudiantes de l'enseignement supérieur choisissent de faire des études dans les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Résultats escomptés

La Conférence se propose d'atteindre les résultats suivants :

- Un diagnostic consensuel sur les obstacles et les résistances à l'égalité entre les sexes dans les cycles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur (y compris dans les filières professionnelles et techniques) ainsi que dans le secteur de l'éducation non formelle des pays de l'espace francophone est établi, sur la base des données issues de la recherche ;
- Les bonnes pratiques en matière d'éducation et de formation des filles et des femmes au sein de l'espace francophone sont recensées, partagées et promues ;
- Des recommandations sur des pistes d'actions concrètes à mener, en matière de politiques publiques, sont formulées pour guider les interventions dans ce domaine ;
- Les connaissances sur l'éducation des filles et des femmes dans l'espace francophone sont produites et consolidées à travers le renforcement et/ou l'initiation de réseaux d'experts, d'espaces d'échange, de partage et de valorisation de connaissances.

Public cible

Est visé par la Conférence un public de décideurs (Ministres, parlementaires, cadres et hauts responsables) et de spécialistes : chercheurs et universitaires, experts, éducateurs et praticiens, acteurs de terrain, partenaires techniques et financiers de l'éducation — bilatéraux et multilatéraux —, représentants de la société civile ou d'organisations non gouvernementales œuvrant pour l'éducation des filles, représentants du secteur privé, notamment des entrepreneures.

Durée et format

Sur une durée de deux jours, la Conférence comprendra :

- des sessions plénières, associant tables-rondes et panels de haut niveau ;
- des sessions parallèles sous forme d'ateliers thématiques pour mettre en lumière les résultats de la recherche et les leçons apprises, proposer des outils d'intervention et élaborer des recommandations à l'intention des décideurs et de l'ensemble des acteurs publics et privés de l'éducation.



© Clément Tardif/OIF

PROGRAMME du 18 juin

08H00 Accueil des participants

09H00 Cérémonie officielle (**Auditorium**)

10H00 Ouverture des travaux (**Auditorium**)

10H30 Photo de famille

11H00 Table ronde : examen des progrès et défis de l'éducation des filles et de la formation des femmes dans l'espace francophone (**Auditorium**)

Présentation d'un état des lieux général sur l'éducation des filles et la formation des femmes concernant les enjeux et les politiques d'éducation, en vue de mieux apprécier les progrès réalisés et les défis à relever dans les pays membres de l'OIF. Cet état des lieux s'opérera en deux parties : un aperçu des tendances et des données globales, suivi d'une discussion croisée sur les progrès et les défis.

12H30 Déjeuner

14H00 Table ronde ministérielle : politiques en faveur de l'éducation des filles et de la formation des femmes dans l'espace francophone (**Auditorium**)

Présentation d'expériences nationales de mise en oeuvre de politiques intégrées en faveur d'une éducation et d'une formation de qualité pour les filles et les femmes. Les discussions traiteront de l'importance d'adopter une approche multisectorielle reconnaissant les enjeux plus larges de la discrimination et des normes sociales qui prennent souvent leur origine à l'extérieur du secteur de l'éducation, dans l'environnement juridique, économique, social ou sanitaire.

15H30 Table ronde : accroître les financements pour atteindre la parité, cadres partenariaux et apport du secteur privé (**Auditorium**)

Concrétiser l'objectif d'égalité entre les hommes et les femmes et celui de l'éducation des filles suppose un financement adéquat des stratégies d'intégration des questions de genre dans les systèmes éducatifs, passant notamment par l'activation de mécanismes partenariaux sous régionaux, régionaux et internationaux innovants. Les intervenants aborderont également les modalités et les enjeux de la contribution du secteur privé dans l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation du public féminin (fondations, entreprises, investisseurs, établissements confessionnels, organisations communautaires...).

16H30 Pause et réseautage

17H00 Ateliers : parvenir à l'égalité d'accès et de réussite (**1^{er} étage**)

Première série de six ateliers parallèles. Séquence 1 : agir sur les déterminants externes et les trajectoires d'apprentissage des filles et des femmes. De nombreuses filles et femmes n'accèdent pas à une éducation ou échouent dans leur cursus éducatif et de formation en raison des résistances socioculturelles, économiques et politiques qui peuvent se cumuler. Par ailleurs, l'éducation des filles et la formation des femmes sont marquées par des inégalités en termes de trajectoires et de filières. Les six ateliers de cette séquence ouvriront la réflexion sur les expériences permettant d'améliorer l'accès et la réussite dans l'éducation des filles et la formation des femmes. Des initiatives seront présentées pour accroître la présence et la participation féminine dans différents cycles et filières de formation.

Atelier 1 : mariages précoces, grossesses non désirées. (**Meeting Room 1**)

Atelier 2 : éducation des filles et des femmes en situation d'urgence. (**Meeting Room 2**)

Atelier 3 : transition vers le secondaire et le supérieur. (**Meeting Room 3**)

Atelier 4 : éducation aux sciences, technologie, ingénierie et mathématiques. (**Meeting Room 4**)

Atelier 5 : formation technique et professionnelle. (**Meeting Room 5**)

Atelier 6 : mentorat, leadership et modèles identificatoires. (**Meeting Room 6**)

PROGRAMME du 19 juin

08H30 Table ronde : renforcer les systèmes éducatifs pour bâtir des politiques multisectorielles sensibles au genre **(Auditorium)**

Les parties prenantes débattront de la nécessité d'une meilleure prise en compte du genre dans les systèmes de gestion et d'information de l'éducation, les documents sectoriels (plans, programmes, budgets, cadres de suivi des résultats) et les processus de revue sectorielle, en s'appuyant sur des données sexo-spécifiques probantes.

09H30 Ateliers : parvenir à l'égalité d'accès et de réussite **(1^{er} étage)**

Deuxième série de cinq ateliers parallèles. Séquence 2 : favoriser l'égalité des sexes dans les contenus et les pratiques éducatives et l'environnement d'apprentissage Les ressources pédagogiques et les pratiques éducatives empreintes de représentations stéréotypées fondées sur le sexe, et l'environnement d'apprentissage inadapté aux besoins des filles et des femmes, freinent leur réussite éducative et leur autonomisation dans un monde en évolution. Cette série d'ateliers débattrà des voies à explorer et des moyens à mobiliser pour permettre aux filles et aux femmes d'acquérir des compétences adaptées aux évolutions du 21^e siècle dans un environnement éducatif et de formation égalitaire et inclusif.

Atelier 7 : ressources pédagogiques dénuées de stéréotypes. **(Meeting Room 1)**

Atelier 8 : pratiques éducatives et formation initiale et continue des acteurs d'éducation. **(Meeting Room 2)**

Atelier 9 : alphabétisation et éducation non formelle, quelles compétences pour le 21^e siècle ? **(Meeting Room 3)**

Atelier 10 : la violence liée au genre en milieu scolaire. **(Meeting Room 4)**

Atelier 11 : éducation des filles en milieu rural en Afrique francophone. **(Meeting Room 5)**

11H00 Pause et réseautage

11H15 Table ronde : repenser le rôle des acteurs de la société civile **(Auditorium)**

L'implication des acteurs de la société civile est multiple et reconnue comme étant déterminante dans l'amélioration de l'éducation des filles et de la formation des femmes. Des campagnes nationales de plaidoyer et de mobilisation communautaire sont indispensables dans le cadre de politiques publiques visant à modifier les attitudes communautaires, parentales et enseignantes et à susciter un mouvement de fond en faveur de l'éducation des filles, de l'alphabétisation et de la formation des femmes.

12H30 Déjeuner

14H00 Session plénière : témoignages **(Auditorium)**

14H30 Rapport général de la Conférence **(Auditorium)**

15H00 Cérémonie de clôture **(Auditorium)**

TABLES RONDES

Table ronde n° 1 Examen des progrès et défis de l'éducation des filles et de la formation des femmes dans l'espace francophone

Contexte et enjeux

Selon la déclaration d'Incheon, les États s'engagent à « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité ». Cette déclaration rappelle aussi « l'importance de l'égalité des genres dans la réalisation du droit à l'éducation pour tous [...] L'éducation est un bien public [...] L'égalité des sexes est inséparable du droit à l'éducation pour tous » (Déclaration d'Incheon et du cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable n° 4).

Cette séance présentera un état des lieux général sur l'éducation des filles et la formation des femmes sur le plan des enjeux et des politiques d'éducation, en vue de mieux apprécier les progrès réalisés et les défis à relever par les pays membres de l'OIF. L'ensemble du système scolaire (préscolaire, primaire, secondaire et supérieur) et des systèmes de formation des femmes (alphabétisation, formation professionnelle) seront pris en charge. Elle sera composée de deux interventions préliminaires, suivies d'une table ronde.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quels sont les enjeux liés à l'égalité des sexes en matière d'éducation et de formation au sein de l'espace francophone ?
- Quels sont les progrès réalisés ?
- Quels sont les défis à relever ?

Composition du panel

Modérateur : M. Ali Abdel-Rhamane HAGGAR, ancien Secrétaire général à la Présidence de la République et ancien Recteur de l'Université de N'Djamena

Propos liminaires : Mme Nicole BELLA, Statisticienne et analyste principale des politiques, Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation produit par l'UNESCO

Panélistes :

- M. Galy Panain DIBE, Directeur général, ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique, Tchad
- M. Aziz EL HAJIR, Spécialiste de Programme Technologies de l'information et de la communication dans l'éducation (TICE), Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)
- Mme Marie-France LANGE, Directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Unité mixte de recherche Centre de population et développement, Université de Paris Descartes - IRD
- Mme Valèse MAPTO KENGUE, Professeure-assistante à la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Yaoundé 1

Rapporteure : Mme Fatimé Zara BOUKAR, Conseillère technique PASEC, CONFEMEN.

Table ronde n°2

Politiques en faveur de l'éducation des filles et de la formation des femmes dans l'espace francophone

Contexte et enjeux

Depuis l'avènement des indépendances, les États francophones ont promu des politiques éducatives ambitieuses, à l'exception de la période des Plans d'ajustement structurel. Compte tenu des faibles taux de scolarisation, dans un premier temps, ces politiques ont visé l'amélioration de l'accès à l'éducation pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la scolarisation ou à la formation des adultes. À partir des années 1990, les politiques sectorielles d'éducation ont pris en compte de façon plus systématique la lutte contre les inégalités scolaires ou éducatives d'origine résidentielle, sociale, économique et de genre. Par exemple, les plans décennaux de l'éducation ont permis de fixer des priorités en vue de lutter contre ces inégalités. Plus récemment, la mise en œuvre de politiques intégrées en faveur d'une éducation et d'une formation de qualité pour les filles et les femmes est devenue une priorité. La discussion de celles-ci dans le cadre de cette table ronde permettra de présenter des expériences nationales qui montreront l'importance d'adopter une approche multisectorielle reconnaissant les enjeux plus larges de la discrimination et des normes sociales qui prennent souvent leur origine à l'extérieur du secteur de l'éducation, dans l'environnement juridique, économique, social ou sanitaire. C'est dans ce cadre que seront présentées des expériences ou des réformes nationales réussies relatives à l'accès, au maintien et à la réussite scolaire des filles et des femmes. La table ronde donnera l'occasion aux Ministres présents de s'exprimer sur les résultats atteints, dans leurs pays respectifs, en matière de réformes visant à favoriser l'accès, le maintien et la réussite scolaire des filles et des femmes.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- À la lumière des expériences des pays représentés et des réformes qui ont été menées dans ces pays, quels sont les principaux résultats qu'on peut retenir en ce qui concerne l'accès, le maintien et la réussite scolaire des filles et la formation des femmes?

- Quels sont les facteurs qui ont permis d'atteindre ces résultats?
- Quels ont été les écueils les plus importants auxquels ces réformes ou ces expériences ont été confrontées et quels sont les moyens qui ont été mis en œuvre pour surmonter ces obstacles?
- De façon générale, quels sont les enseignements qu'on peut tirer en matière de mise en œuvre de politiques multisectorielles concernant l'éducation des filles et la formation des femmes dans chacun des pays représentés?

Composition du panel

Modératrice : Mme Catherine Cano, Administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie

Panélistes :

- S. E. M. Aboubakar ASSIDICK TCHOROMA, Ministre de l'Éducation nationale et de la Promotion civique, Tchad
- S. E. M. Moussa Boubacar BAH, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale, chargé de la Promotion et de l'intégration de l'enseignement bilingue, Mali
- Mme Stefania GIANNINI, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'Éducation
- S. E. M. Daouda MAMADOU MARTHE, Ministre de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des langues nationales et de l'Éducation civique, Niger
- S. E. Mme Pauline Irène NGUENE, Ministre des Affaires sociales du Cameroun
- S. E. Mme Aline Gisèle PANA, Ministre de la Promotion de la femme, de la famille et de la Protection de l'enfant, Centrafrique
- S. E. Mme Fatma RASHID MOHAMED MBARAKA, Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection sociale et de la Promotion du genre, Comores
- S. E. Mme Madjidian Padjia RUTH, Ministre de la Formation professionnelle et des Petits Métiers, Tchad

Rapporteur : M. Abdel Rahmane BABA-MOUSSA, Secrétaire général de la CONFEMEN

Table ronde n°3

Accroître les financements pour atteindre l'égalité des sexes en matière d'éducation et de formation : cadres partenariaux et apport du secteur privé

Contexte et enjeux

Les déclarations internationales soulignent unanimement l'importance d'augmenter les financements en vue de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 4, pour une éducation inclusive, équitable et de qualité tout au long de la vie. L'UNESCO a estimé que pour atteindre cet objectif, les dépenses des pays à revenu faible et intermédiaire consacrées à l'éducation doivent passer de 1,2 billion de dollars par an en 2015 à 2,7 billions de dollars par an en 2030. La déclaration d'Incheon recommande aux gouvernements d'allouer 4 à 6 % de leur produit intérieur brut (PIB) et/ou 15 à 20 % du montant total des dépenses publiques à l'éducation, en veillant à l'efficacité des dépenses et en accordant la priorité aux groupes les plus marginalisés, du fait que peu d'États atteignent ces groupes. Par ailleurs, dans de nombreux pays, les ménages paient entre un quart et la moitié du coût total de l'éducation. C'est le cas, par exemple, au Bénin, au Cambodge, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Tchad, au Sénégal et au Viet Nam. Or, dans des contextes de faibles ressources familiales, de nombreux parents choisissent d'envoyer leurs garçons à l'école plutôt que leurs filles.

Au niveau régional, la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation a adopté la « Déclaration de Nairobi et Appel à l'action sur l'éducation ». De même, au niveau international, de nombreux engagements ont été pris lors des différents sommets et conférences tenus en 2018 et 2019. Cependant, les financements doivent mieux s'orienter en faveur de la mise en place de systèmes éducatifs tenant compte du genre ainsi que vers des interventions ciblées ayant des résultats transformateurs pour renverser les normes qui freinent l'éducation des filles et la formation des femmes. D'autres mécanismes de financement novateurs sont aussi nécessaires pour garantir des solutions stratégiques afin qu'aucun enfant ne soit laissé sur le côté.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quels sont les progrès réalisés dans le financement de la scolarisation des filles sur le plan des objectifs, des moyens et des actions à mettre en œuvre ?
- Quels rôles les différentes parties prenantes peuvent-elles jouer dans le financement de l'éducation des filles et la formation des femmes ?
- Quelles sont les possibilités d'amélioration des ressources financières pouvant permettre d'atteindre l'égalité des sexes en matière d'éducation et de formation ?

Composition du panel

Modérateur : M. Thierry VERDEL, Recteur de l'Université Senghor

Panélistes :

- M. Ali EYEGHE, Chef de la Division Développement humain et social, Groupe de la Banque africaine de développement (BAD)
- M. Djidengar N'DJENDI BASSA, Député à l'Assemblée nationale, Président de la Commission éducation et spécialiste de l'éducation, Tchad
- S. E. M. Issa TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Cameroun
- M. Ahmat YOUSOUF, Point focal Tchad, Partenariat mondial pour l'éducation (PME)

Rapporteur : M. Cedric ARMAND, Coordonnateur de l'Initiative de formation à distance des maîtres (IFADEM), OIF-AUF

Table ronde n°4

Renforcer les systèmes éducatifs pour bâtir des politiques multisectorielles sensibles au genre

Contexte et enjeux

Les Objectifs de développement durable (ODD) et le Cadre d'action 2030 pour l'éducation fournissent une vision ambitieuse pour les États et la communauté mondiale. Les systèmes éducatifs devront changer pour répondre aux attentes énoncées dans les ODD, avec une meilleure prise en compte du genre dans les systèmes de gestion et d'information de l'éducation, les documents sectoriels (plans, programmes, budgets, cadres de suivi des résultats) et, plus important encore, dans la façon d'éduquer. Des approches multisectorielles sont nécessaires pour reconnaître et combattre la discrimination fondée sur le genre ainsi que les normes sociales néfastes, dont les origines se situent souvent à l'extérieur de l'éducation dans le secteur politique, économique et social et les environnements juridiques. Il est également important de mettre en place des cadres institutionnels et législatifs complets qui font progresser l'éducation des filles et l'égalité entre les femmes et les hommes, comme ceux qui portent sur les discriminations au sein des institutions sociales liées au mariage d'enfants, relatifs au travail des enfants, à la violence basée sur le genre et aux grossesses précoces et non voulues, entre autres. Cette approche holistique pour renforcer les systèmes éducatifs sera examinée au cours de cette table ronde.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quels sont les progrès obtenus par la mise en place d'une approche de la planification sectorielle sensible au genre ?
- Quelles sont les actions systémiques pour parvenir à l'égalité hommes-femmes à travers l'éducation ?
- Quelles sont les leçons apprises des efforts visant à améliorer les réponses multisectorielles et les mécanismes du dialogue et de l'action intersectoriels ?
- Quelles sont les mesures et initiatives prises pour empêcher les renvois et abandons scolaires dus aux mariages et grossesses précoces, au travail des enfants, à la violence basée sur le genre, entre autres facteurs ?

Composition du panel

Modératrice : Mme Houraye Mamadou ANNE, Économiste de l'éducation, Planificatrice et Analyste des politiques éducatives, spécialiste du genre et du développement, Forum des éducatrices africaines (FAWE)

Panélistes :

- S. E. Mme Catherine ABENA ONDOUA, Ministre de la Promotion de la femme et de la famille, Cameroun
- M. Ousmane DIOUF, Spécialiste de programme à l'Institut international de planification de l'éducation (IIE) de l'UNESCO
- M. Mamadou KANTE, Directeur régional adjoint pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest, Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)
- M. Douglas LEHMAN, Spécialiste de l'éducation, Partenariat mondial pour l'éducation (PME)
- Mme Marie-Pierre NICOLLET, Directrice du département Transition démographique et sociale, Agence française pour le développement (AFD)

Rapporteuse : Madame Justine SASS, Cheffe de section Éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres, Division pour l'appui et la coordination de l'Éducation 2030, UNESCO

Table ronde n°5

Repenser le rôle des acteurs de la société civile

Contexte et enjeux

L'implication des acteurs de la société civile est multiple et comprend l'ensemble des Organisations de la société civile (OSC) (ONG, associations de parents d'élèves, syndicats d'enseignants, associations religieuses, organisations communautaires, etc.). Cette implication est reconnue comme étant déterminante dans l'amélioration de l'éducation des filles et de la formation des femmes. Ainsi, les Organisations de la société civile francophones se mobilisent à toutes les étapes du processus éducatif. Parmi celles-ci, les OING et ONG contribuent de manière significative à l'amélioration de l'éducation des filles et de la formation des femmes.

Cette table ronde sera l'occasion d'engager un échange entre différentes catégories d'acteurs de la société civile (associations, syndicats, fondations, entreprises sociales et solidaires, etc.) sur leur vision et leur rôle dans la lutte contre les inégalités entre les sexes dans les systèmes éducatifs et les dispositifs de formation. Il s'agira aussi d'analyser les pratiques à favoriser pour parvenir à une situation de véritable égalité des chances entre les filles et les garçons.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quels sont le rôle et les actions des différentes catégories d'acteurs de la société civile (parents d'élèves, mères éducatives, ONG, OING, syndicats d'enseignants, etc.) ?
- Quelles sont les actions des OSC dans les progrès de la scolarisation des filles et la formation des femmes ?
- Quels sont les progrès réalisés pour mieux intégrer ces acteurs dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques en faveur de l'éducation des filles et la formation des femmes ?
- Quelles sont les actions opérationnelles à encourager permettant de renforcer le partenariat entre les autorités et la société civile dans la promotion de l'éducation des filles et de la formation des femmes ?

Composition du panel

Modératrice : Mme Solange Koumbon NAPOE épouse AK-PO-GNANDI, Responsable du renforcement des capacités, Campagne du Réseau africain pour l'éducation pour tous (ANCEFA)

Panélistes :

- Mme Aoua Carole BAMBARA CONGO, Présidente de la Commission Éducation et formation de la Conférence des OING de la Francophonie et Présidente de l'Association internationale francophone des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)
- M. Jean-Hervé COHEN, Président du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)
- M. Michel DEBON DE BEAUREGARD, Solidarité laïque, membre de Coalition éducation
- Mme Clarisse NEHOUDAMADJI NAILAR, Magistrate, Présidente de la Cellule de liaison des Associations féminines (CELIAF), Tchad

Rapporteur : M. André BOUTNA, Chargé de Planification, suivi et évaluation, OIF

ATELIERS

Atelier n°1 Mariages précoces et grossesses non désirées

Contexte et enjeux

Malgré une condamnation quasi universelle du mariage d'enfants, encore aujourd'hui, selon l'UNFPA, environ une fille sur cinq est mariée avant l'âge de 18 ans et ce sont plusieurs dizaines de milliers de mariages d'enfants qui ont lieu chaque jour, en moyenne. Ces mariages précoces sont souvent suivis d'une grossesse, chez ces filles encore très jeunes et qui ne sont généralement pas prêtes physiquement ou mentalement à porter un enfant. Par-delà les aspects liés à la santé, la lutte contre les mariages et grossesses précoces constitue un enjeu majeur pour la scolarisation des filles. Ils créent des obstacles importants à la poursuite des scolarités féminines, se traduisant trop souvent par des renvois et des abandons scolaires des filles.

Le secteur de l'éducation a une responsabilité de protéger les droits des filles, de défendre leur maintien à l'école et d'éduquer les communautés sur les risques pour la santé et les violations du droit associés au mariage des enfants. Il a également un rôle dans la mise en œuvre d'une éducation sexuelle complète et de qualité, en abordant notamment les questions d'égalité des sexes, en liaison avec les services qui distribuent des moyens de contraception. La mise en place et l'application des politiques de réintégration à l'école et de reprise de scolarité pour les filles enceintes et les filles mères sont aussi essentielles pour assurer leur droit à l'éducation.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quels sont l'ampleur et l'impact du problème des mariages précoces et des grossesses non désirées sur la vie des adolescents, en particulier des filles ?
- Quelles initiatives ont été prises pour prévenir les mariages et grossesses précoces et non désirées ?
- Quelles sont les mesures prises pour permettre aux filles enceintes ou aux filles mères de poursuivre leur scolarité ?
- Quels efforts sont nécessaires pour faire en sorte que toutes les filles soient en mesure de bénéficier de leur droit à une éducation exempte de stigmatisation, de discrimination et d'exclusion ?

Composition du panel

Modératrice : Mme Germaine Kouméaloe ANATE, Députée du Togo, membre du Réseau francophone des Femmes parlementaires

Panélistes :

- M. Malick BAH, Directeur général adjoint de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP), Guinée
- Mme Grace KODINDO, Coordinatrice du Projet Santé de la Reproduction, Tchad
- M. Enoch NODJIGOTO, Spécialiste en genre et droits humains, Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)
- Mme Nadjia SAMDOUGOU BAKTARA, Vice-Présidente du Forum des éducatrices africaines (FAWE), Tchad

Rapporteuse : Madame Marie France LANGE, Directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Unité mixte de recherche Centre de population et développement, Université de Paris Descartes - IRD

Atelier n°2

Éducation des filles et formation des femmes en situation d'urgence

Contexte et enjeux

En 2014, le groupe armé Boko Haram enlevait 273 lycéennes à Chibok, au Nigeria. Cette attaque, mondialement médiatisée, révèle en partie les menaces qui pèsent sur l'éducation des filles en situation de conflit. En effet, dans un contexte de montée des conflits armés et des crises, les filles et les femmes sont victimes de nombreuses formes de violences (violences physiques et sexuelles). Elles sont l'objet d'enlèvements ou de mariages précoces. Par ailleurs, les déplacements de populations induits par les situations de conflit constituent une rupture dans les modes de vie conduisant souvent à la déscolarisation des enfants et, en particulier, des filles.

Selon l'UNESCO, les filles sont presque deux fois et demie plus susceptibles de ne pas aller à l'école primaire si elles vivent dans des pays touchés par des conflits, et près de 90 % plus susceptibles de ne pas aller à l'école secondaire que leurs homologues des pays non touchés par des conflits. En 2015, l'UNICEF a estimé que 39 millions de filles sont non scolarisées à cause de la guerre et des catastrophes. Pour des millions de femmes et de jeunes filles parmi les populations réfugiées, en constante augmentation, l'éducation reste une aspiration et non une réalité. Les conflits et les crises privent les filles et les femmes de leurs droits y compris de leur droit à l'éducation. Pourtant, les femmes doivent jouer un rôle majeur dans la paix et dans la reconstruction des pays, d'où la nécessité de mettre en œuvre les moyens pour leur offrir une éducation de qualité dans un cadre sécurisé.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelles sont les principales menaces à une éducation de qualité pour les filles et les femmes dans les situations d'urgence ?
- Quelles interventions contribuent positivement à surmonter ces menaces ?
- Quelles sont les initiatives éducatives qui prennent en compte les traumatismes des filles et des femmes causés par les conflits ?

- Quelles leçons peut-on en tirer pour éclairer les programmes visant à améliorer l'éducation des filles et la formation des femmes dans les situations d'urgence ?

Composition du panel

Modératrice : S. E. Mme Madeleine ALINGUE, Ministre du Développement touristique, de la Culture et de l'Artisanat, Tchad

Panélistes :

- M. Michel-René BIZOZA, Coordonnateur de projets, Jesuit refugee service (JRS), Tchad
- M. Yann BOZON, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Tchad
- M. Adnane DAOUDI, Spécialiste principal en éducation, Direction de l'éducation et de la prévention de la violence et des pratiques néfastes, Affaires mondiales, Canada
- Mme Marcelline EBOMA MAUTE, Spécialiste en éducation en situation d'urgence, Plan international – Bureau régional pour l'Afrique centrale
- M. Yanick YANKEU, Haut-commissariat pour les Réfugiés (HCR), Tchad

Rapporteure : Mme Maimouna SISSOKO TOURE, Spécialiste de programme Innovation et réformes éducatives, Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFOIF)

Atelier n°3

Transition vers le secondaire et le supérieur

Contexte et enjeux

En vue de réaliser les Objectifs de développement durable, les pays se sont engagés à éliminer les disparités entre les sexes et à faire en sorte que chaque fille et chaque garçon ait la possibilité d'achever 12 ans d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité d'ici 2030. Si, du fait des politiques menées dans le cadre de l'EPT, la scolarisation des filles au primaire a sensiblement crû ces dernières décennies, l'accès des filles aux enseignements secondaire et supérieur demeure un droit souvent bafoué, particulièrement en Afrique subsaharienne. Ainsi, au milieu des années 2010, selon les données disponibles sur la base de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), dans les pays de cette région, le taux de transition du primaire vers le secondaire est en moyenne de 75 % pour les filles ; une moyenne qui cache de fortes disparités, avec seulement 56 % au Niger. L'Afrique subsaharienne est la région qui présente le plus faible taux brut de scolarisation au supérieur (9 %), et notamment pour les filles (7,5 %) ; il est de 2,5 % au Niger. Pour ces deux indicateurs, il convient aussi de souligner l'absence de données pour de nombreux pays. Outre l'accès se pose le problème des filières suivies par les filles. Que ce soit en termes d'autonomisation pour les femmes ou de développement socioéconomique, accroître l'accès des filles aux enseignements secondaire et supérieur constitue une nécessité.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelle est l'évolution de la scolarisation féminine aux enseignements secondaire et supérieur ?
- Quels sont les différents facteurs qui pénalisent plus spécifiquement la poursuite de la scolarité féminine au-delà du primaire ?
- Quelles sont les mesures ou actions ayant montré leur efficacité ?
- Quelles sont les conditions de leur reproduction dans d'autres contextes ?

Composition du panel

Modératrice : Mme Félicité KOU-NANGUE, Coordinatrice, Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) de l'Union africaine

Panélistes :

- Mme Annie CORNET, Professeure, Études sur le genre et la diversité (EGID), HEC-Liège (Liège-Université)
- Mme Kerline JOSEPH, Professeure associée, membre du conseil d'administration de l'Institut des sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti (IS-TEAH), Chaire UNESCO Femmes et Sciences pour le développement
- Mme KOINA RODOUMTA, ancien Rectrice de l'Université de N'Djamena et Directrice générale de l'École nationale supérieure des Travaux publics (ENSTP)
- M. Honoré MIMCHE, Maître de conférences en sociologie à l'Institut de formation et de recherche démographique (IFORD) du Cameroun, Membre du Réseau Ouest et Centre africain de recherche en éducation (ROCARE)

Rapporteuse : Mme Neloum LINE LIVORICE, Secrétaire générale de l'Académie du Sud-Est, Tchad.

Atelier n°4

Éducation aux sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)

Contexte et enjeux

Aujourd'hui, les filles sont plus nombreuses que jamais à aller à l'école, mais elles n'ont pas toujours les mêmes chances que les garçons d'achever leurs études et de bénéficier d'une éducation de leur choix. Trop de filles et de femmes sont freinées par des préjugés, des normes sociales et des attentes qui influencent la qualité de l'éducation qu'elles reçoivent et des matières qu'elles étudient. Elles sont particulièrement sous-représentées dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) et, par conséquent, dans les carrières liées aux STIM. Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, les femmes ne représentent que 35 % des étudiants des filières STIM de l'enseignement supérieur au niveau global. C'est dans les pays pauvres que ces talents sont le plus nécessaires et où, pourtant, les femmes sont le moins représentées. Cette disparité entre les sexes est alarmante, d'autant plus que les carrières dans les STIM sont souvent considérées comme les emplois d'avenir, moteurs de l'innovation, du bien-être social, de la croissance inclusive et de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Comment accroître les connaissances sur la situation de l'éducation aux STIM dans l'espace francophone et en particulier la place qu'y occupent les filles ?
- Quels sont les facteurs qui favorisent ou entravent la participation, la progression et les acquis scolaires des filles et des femmes dans ces domaines ?
- Comment mettre en valeur les mesures et initiatives entreprises pour combler les écarts et promouvoir l'entrée et le maintien des filles et des femmes dans ces domaines ?
- Quels outils sont nécessaires pour mettre en place les réseaux ainsi que les partenariats et la coopération en matière d'éducation des filles et des femmes dans l'éducation aux STIM ?

Composition du panel

Modératrice : M. Hassan MAHAMAT BORGOU, Directeur général de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère de l'Enseignement supérieur, Tchad

Panélistes :

- Mme Aline ABIMANA, Ingénieure Full stack, Irembo Ltd
- Mme Salissou HASSAN LATIFA, Ingénieure en logiciels, promotrice de la startup Innovation&Elle, couronnée Miss Geek Africa en 2018
- Mme Fatoumata KEBE, Docteure d'astronomie à l'Université Pierre et Marie Curie, spécialisée dans l'étude de l'environnement spatial et les débris spatiaux
- M. Karagoun MAHAMOUD KOUNO, Spécialiste en enseignement des Sciences ENS-N'Djamena, PARSET/ENS
- Mme Justine SASS, Cheffe de section Éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres, Division pour l'appui et la coordination de l'Éducation 2030, UNESCO
- Mme Marie-Claire YANDJU, Professeure à la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa

Rapporteuse : Mme Dilek ELVEREN, Spécialiste de programme Égalité Femmes-Hommes, OIF

Atelier n°5

Formation technique et professionnelle

Contexte et enjeux

Globalement, les femmes sont davantage touchées par le chômage, notamment en raison d'un niveau de formation en moyenne inférieur à celui des hommes. De ce fait, la réduction de la pauvreté dans le monde passe par un meilleur accès des femmes à la formation et à l'acquisition de compétences nécessaires pour décrocher un emploi rémunérateur. Le monde du travail et le développement économique des pays en développement se sont profondément modifiés, ces vingt dernières années, sous les effets conjugués de la globalisation croissante des économies, de l'impact des politiques d'ajustements structurels et de la crise économique mondiale. Cette évolution s'est notamment traduite par un développement important des activités dans le secteur informel caractérisé par des augmentations de l'auto-emploi et de l'emploi dans le secteur informel, et ce, particulièrement en Afrique subsaharienne. Ces tendances du secteur informel indiquent que l'impact de l'économie de marché et de la restructuration mondiale ne génère pas, en général, suffisamment d'emplois rémunérés pour faciliter l'absorption de l'excédent de main-d'œuvre.

Les femmes représentent l'essentiel de la main-d'œuvre du secteur informel, notamment le travail à domicile ou les vendeurs des marchés informels. Elles subissent la précarité inhérente à ce secteur, à savoir, l'absence de protection sociale, l'absence de réglementation déterminant leurs droits et la faiblesse des revenus. Cependant, les mutations technologiques et l'intensification des échanges internationaux ont augmenté les opportunités d'emploi pour les femmes et, en même temps, les conditions de travail des femmes se sont détériorées par rapport aux hommes à l'intérieur de chaque secteur.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quels sont les besoins en compétences du marché du travail en tenant compte des spécificités de l'emploi féminin d'aujourd'hui et de son évolution ?
- Quel mode de formation faut-il encourager en formation professionnelle ? En milieu professionnel ?
- Comment promouvoir la diversification des filières en fonction de la pression du marché de l'emploi, notamment dans les nouveaux métiers technologiques ?

- Comment favoriser la représentativité des femmes dans les structures faïtières des associations d'entreprises (association professionnelle, syndicat du patronat) ?
- Comment les aider à porter elles-mêmes leurs revendications, leurs besoins en matière de formation et de droit à l'emploi ?

Composition du panel

Modératrice : Mme Isabelle GLITHO ADOLE, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences, Université de Lomé

Panélistes :

- Mme Chantal DJORBAYE MOUNOUBAÏ, Directrice générale du ministère de la Formation professionnelle et des Petits Métiers, Tchad
- Mme Mireille KISSEZOUNNON, Conseillère technique nationale du projet Éducation et formation technique et professionnelle pour les Femmes (EFTPA) mis en œuvre au Bénin par la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ)
- Mme Sylvie SAGBO, Directrice adjointe de LYSA & CO (marque SENAR – Les Délices Lysa)
- M. Yambaye TELNODJI NDOLENODJI, Spécialiste éducation, Antenne UNESCO, Tchad

Rapporteuse : Mme Mona LAROUCSI, Directrice adjointe de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFOIF)

Atelier n°6

Mentorat, leadership et modèles identificatoires

Contexte et enjeux

Dans certaines communautés, la socialisation des filles et des femmes les conduit à adopter des attitudes de réserve et les restreint à la sphère privée. Ces normes qu'elles intègrent hors du système de formation peuvent être renforcées par les pratiques des enseignantes et enseignants et des formatrices et formateurs. Elles peuvent influencer négativement sur leurs comportements à l'école ou lors des formations. Par exemple, les filles prennent moins la parole que les garçons en classe. Il faut aussi noter que dans les manuels scolaires et de formation, les personnages féminins sont moins valorisés et moins nombreux que les personnages masculins. Ces facteurs nuisent à la confiance en soi des filles et des femmes, affectent leurs performances scolaires, réduisent leur expression et leur participation, entre autres, dans certaines filières comme les STIM.

L'exposition au mentorat et la formation au leadership peuvent aider à stimuler les aspirations des filles et des femmes, à cultiver leurs capacités à réaliser leur potentiel et à planifier leur avenir. Les programmes de mentorat se sont avérés efficaces pour aider les filles à renforcer leur confiance en elles et leur estime de soi, ainsi que leur motivation. Ils peuvent aussi aider les filles à acquérir des connaissances sur les carrières et offrir accès au conseil sur les ressources financières, telles que les bourses d'études, les programmes spéciaux, les réseaux et les possibilités d'emploi, et mettre les filles en contact avec d'autres filles et femmes ayant des intérêts similaires. Les modèles féminins ont été considérés comme particulièrement utiles pour briser les stéréotypes sur les aptitudes fondées sur le sexe et pour montrer aux filles et aux garçons que toutes les carrières sont ouvertes tant aux hommes qu'aux femmes.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quels sont les facteurs qui entravent la confiance en soi et la motivation des filles et des femmes dans le cadre de leur éducation ou de leur formation ?
- Quelles sont les actions à mettre en place pour favoriser leur confiance en elles ?
- Quels sont les acteurs auprès desquels initier un changement des comportements en faveur d'une valorisation des capacités et des compétences des filles et des femmes ?

- Quelles sont les actions à entreprendre pour favoriser le soutien entre femmes afin de développer leur confiance, leur motivation et leur leadership ?

Composition du panel

Modératrice : M. Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général de la CONFESJES

Panélistes :

- M. Judicaël ELIDJE, Représentant résident adjoint, Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)
- Mme Reine ESSOBMADJE, Co-fondatrice de Coalition digitale
- M. Mahamat FOUDDA DJOURAB, Enseignant-chercheur à l'Université de N'Djamena
- Mme Ndioro NDIAYE, Coordinatrice du Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes, ancienne Ministre, Alliance pour la migration, leadership et développement (AML), Sénégal
- Mme Sylvaine OUDIN, Directrice pays – Initiative développement, Tchad

Rapporteuse : Mme Aïssata ASSANE IGODOE, Docteure en sociologie, chercheuse associée à l'Unité mixte de recherche au Centre de population et développement, Université de Paris Descartes – IRD

Atelier n°7

Ressources pédagogiques dénuées de stéréotypes

Contexte et enjeux

Les ressources pédagogiques transmettent non seulement des connaissances, mais aussi, de manière implicite ou explicite, des normes et des valeurs sociales. Les manuels scolaires peuvent favoriser les avancées vers l'égalité entre les sexes dans l'éducation et l'autonomisation des femmes ou bien entraver le progrès à travers des descriptions stéréotypées et partiales d'hommes et de femmes dans des récits et des illustrations. Une analyse de l'UNESCO des manuels scolaires en 2016 a montré que la couverture des thèmes relatifs à l'égalité entre les sexes a augmenté ces dernières années, mais il y a encore des progrès à faire. Dans beaucoup de manuels, les récits, les images ou les exemples soit ne représentent pas de femmes soit les dépeignent dans des rôles subalternes, traditionnels, tels que les activités ménagères et au service des hommes. Le contenu des ressources pédagogiques, appréhendé sous l'angle du genre, peut contribuer à influencer non seulement les représentations, mais aussi les parcours scolaires et de formation des filles. Les gouvernements devraient d'urgence examiner et réviser leurs manuels pour faire en sorte que leurs contenus prennent en compte l'égalité femmes-hommes, les droits humains, la non-violence et d'autres concepts cruciaux qui font partie intégrante de la cible 4.7 des Objectifs de développement durable.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Comment les manuels scolaires et les ressources pédagogiques abordent-ils actuellement les thèmes liés à l'égalité femmes-hommes dans les matériels d'enseignement et d'apprentissage ?
- Quels efforts ont été entrepris au niveau des pays pour éliminer les stéréotypes et les préjugés sexistes dans les ressources pédagogiques ?
- Comment l'élimination des préjugés sexistes dans les matériels pédagogiques influence-t-elle la participation des filles, leurs choix de matières et leurs perspectives de carrière ?
- Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences ?

Composition du panel

Modératrice : Mme Nicole BELLA, Statisticienne et analyste principale des politiques, Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO

Panélistes :

- M. Saïd Hassani AHMED, Directeur de l'Institut de formation des enseignants et de la recherche en éducation des Comores
- Mme Jocelyne KABANYNANA, Professeure de langues dans l'enseignement secondaire, Secrétaire générale du Syndicat des travailleurs de l'enseignement du Burundi (STEB)
- M. Ali KOREI, Directeur général du Centre national du curricula (CNC), ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique, Tchad.

Rapporteuse : Mme Mona LAROUCI, Directrice adjointe de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFOIF)

Atelier n°8

Pratiques éducatives et formation initiale et continue des acteurs d'éducation

Contexte et enjeux

Les acteurs de l'éducation ont une importance de premier ordre dans la mise en place de l'égalité femmes-hommes dans le système éducatif et de formation. Sans nécessairement en être conscients, les enseignantes et les enseignants adoptent parfois des comportements discriminatoires et des pratiques néfastes à l'éducation des filles et des femmes. Les acteurs du système de formation peuvent aussi être les vecteurs de la transmission des stéréotypes de genre et par exemple certains d'entre eux reproduisent les rôles fondés sur le genre à travers les tâches confiées à leurs élèves. Ainsi, promouvoir l'égalité des sexes en éducation suppose d'impliquer les acteurs de l'éducation en renforçant leurs connaissances et leurs compétences en genre. Pour ce faire, un des moyens de plus en plus mobilisés par les pays consiste à intégrer le genre dans la formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants afin de les sensibiliser sur les inégalités à la défaveur des filles et des femmes, de transformer leurs comportements et de les inciter à influencer les comportements de leurs élèves dans le sens de l'égalité des sexes. Former l'ensemble des acteurs de l'éducation (responsables éducatifs, enseignantes et enseignants, formatrices et formateurs) au genre contribue à améliorer durablement l'environnement d'apprentissage pour qu'il soit plus inclusif pour les filles et les femmes.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelles pratiques éducatives peuvent être développées pour promouvoir un traitement égalitaire entre filles et garçons ?
- Comment améliorer la formation initiale et continue des acteurs de l'éducation afin que le genre soit pris en compte ?
- Quelles sont les bonnes pratiques à impulser auprès des acteurs du système de formation ?

Composition du panel

Modérateur : M. Adel Ben AMOR, Directeur régional de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour l'Afrique Centrale et des Grands Lacs

Panélistes :

- Mme Aïssata ASSANE IGODOE, Docteure en sociologie, chercheuse associée à l'Unité mixte de recherche au Centre de population et développement, Université de Paris Descartes – IRD
- Mme Aoua Carole BAMBARA CONGO, Présidente de la Commission « éducation et formation » de la Conférence des OING de la Francophonie et Présidente de l'Association internationale francophone des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)
- Mme Sai Singa Viviane GONNE, Cheffe de service enseignement à l'École normale supérieure d'éducation permanente de Côte d'Ivoire, membre du Syndicat national des enseignants d'éducation permanente en Côte d'Ivoire (SYNADEEPCI)
- M. Tossi Awdou KIWILHOU, Directeur de la formation des enseignants, ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique, Tchad

Rapporteur : M. André BOUTNA, Chargé de Planification, suivi et évaluation, OIF

Atelier n°9

Alphabétisation et éducation non formelle. Quelles compétences pour le 21^e siècle ?

Contexte et enjeux

Malgré l'augmentation régulière des taux d'alphabétisme depuis un demi-siècle, il reste encore 750 millions d'adultes analphabètes à travers le monde. Les femmes représentent les deux tiers de la population adulte analphabète, un chiffre inchangé depuis 2000. Il existe d'importants écarts entre les sexes au détriment des femmes en Afrique du Nord et en Asie occidentale, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Ces écarts entre la population adulte commencent à un jeune âge dans ces régions. Dans 44 pays, les jeunes femmes sont encore moins susceptibles que les hommes d'avoir des compétences de base en lecture et en écriture. L'alphabétisation est un droit humain, clé de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes, ainsi que de la réalisation des Objectifs de développement durable, plus précisément la Cible 4.6 qui demande de veiller à ce que tous les jeunes et une proportion importante d'adultes sachent lire, écrire et compter d'ici 2030. De nombreux pays ont pris des mesures pour mettre en place des programmes holistiques et intégrés d'éducation des adultes qui portent sur l'alphabétisation fonctionnelle, le développement des compétences entrepreneuriales et, dans certains contextes, les compétences numériques. Ils ont pour but de faire en sorte que les femmes aient les compétences nécessaires pour le XXI^e siècle et puissent participer sur un pied d'égalité à la vie, au travail et au leadership. L'enjeu est aussi de promouvoir des programmes d'alphabétisation destinés aux femmes qui prennent en compte les différentes dimensions de la formation : compétences de base (lire, écrire, compter), de vie (hygiène, citoyenneté, etc.) et professionnelles (maîtrise des techniques liées aux différents métiers).

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelles sont les disparités entre les sexes en matière d'alphabétisation des jeunes et des adultes ?
- Comment les pays s'attaquent-ils à l'analphabétisme en général et chez les femmes en particulier ?
- Quels politiques, stratégies et programmes d'éducation/formation sont les plus efficaces pour combler les iné-

galités de sexes ? Quelles leçons tirer des évaluations de ces expériences ?

- Quels programmes d'éducation des adultes sont proposés pour renforcer les compétences du XXI^e siècle permettant une meilleure insertion socioéconomique et politique des femmes ?

Composition du panel

Modérateur : M. Émile TANAWA, Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation

Panélistes :

- Mme Hamidé ABRAS RAHMA, Cheffe de département Alphabétisation et éducation non formelle à l'École normale supérieure de N'Djamena
- Mme Madina BOLLY, Spécialiste de programme, Institut de l'UNESCO pour l'éducation tout au long de la vie
- M. Stéphane GAULTIER, Président des associations « Le Savoir pour tous et l'association » et « Action contre l'illettrisme et l'analphabétisme »
- M. Abdessamih MAHMOUD, Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA), Maroc
- Mme Eléonore Zongo OUEDRAOGO, Secrétaire générale de l'Association pour la promotion de l'éducation non formelle (APENF), Burkina Faso

Rapporteure : Mme Maimouna SISSOKO TOURE, Spécialiste de programme à l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFOIF)

Atelier n°10

La violence liée au genre en milieu scolaire

Contexte et enjeux

La violence de genre en milieu scolaire (VGMS) touche environ 246 millions d'enfants dans le monde, au sein même des établissements scolaires et aux alentours. Parmi les obstacles à l'éducation des filles, les violences fondées sur le genre ont une influence directe sur la scolarisation des filles, les conduisant souvent à abandonner l'école. Il s'agit d'un problème complexe et multiforme qui comprend toutes les formes de violences ou d'abus motivés par des normes et stéréotypes de genre, et renforcés par les dynamiques des inégalités de pouvoir. Ces formes d'abus comprennent les violences sexuelles, les violences physiques (châtiments corporels, travail forcé), les violences psychologiques (menaces, insultes, brimades, etc.) et le cyber harcèlement. Ces abus peuvent être réalisés par les pairs (garçons scolarisés) ou par des adultes (enseignants, autre personnel des établissements scolaires ou personnes extérieures). Elles ont des conséquences réelles pour les apprenantes : perte de l'estime de soi, dépression, grossesses précoces et non désirées, infections sexuellement transmissibles comme le VIH. Elles ont aussi un impact grave sur les résultats scolaires, de nombreuses élèves ne donnant pas la pleine mesure de leurs capacités ou abandonnant l'école. La réponse à la VGMS nécessite à la fois de déterminer les moyens à renforcer pour la prévention et d'engager les réponses nécessaires à chaque contexte. Pour ce faire, la VGMS doit être prise en compte par les politiques et des plans nationaux d'action. Des approches scolaires globales sont indispensables pour sécuriser les écoles et favoriser un meilleur cadre d'apprentissage. L'élaboration de programmes scolaires visant à prévenir la violence et à promouvoir l'égalité des genres, la formation du personnel éducatif ainsi que les interventions parascolaires peuvent servir de mécanismes de diffusion de la prévention de ce phénomène. Des procédures claires, sûres et accessibles doivent être mises en place pour signaler les incidents, assister les victimes et transmettre les informations aux autorités compétentes.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelle est la situation actuelle de la VGMS dans la Francophonie ?

- Quelles sont les formes de violence ? Quels en sont les auteurs ?
- Quel est l'impact des violences sur la scolarisation des filles ?
- Comment lutter contre les violences de genre en milieu scolaire ?
- Quels sont les politiques et les programmes qui existent pour prévenir et répondre à la VGMS ?

Composition du panel

Modérateur : M. Alain VERHAAGEN, Chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles, Directeur du service Coopération au développement et service Francophonie, Wallonie-Bruxelles international

Panélistes :

- Mme Bodo DOUCOURE SOUMARE, Cheffe de Division Scolarisation des filles, Direction nationale de l'enseignement fondamental du ministère de l'Éducation nationale, Mali
- M. Xavier HOSPITAL, Conseiller régional sur l'éducation à la santé, Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
- Mme Djikouloum MOUGALBAYE, Enseignante, Membre du bureau exécutif du Syndicat des enseignants du Tchad (SET)
- Mme Perside NAÏMO BEGUY NGUEDAH, Enseignante-chercheuse au ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Tchad
- Mme Marie Antoinette SAYA, Coordinatrice de l'ancien Bureau du Chef de l'État pour la lutte contre les VGMS et la lutte contre le recrutement des jeunes (République démocratique du Congo)

Rapporteuse : Mme Justine SASS, Cheffe de section Éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres, Division pour l'appui et la coordination de l'Éducation 2030, UNESCO

Atelier n° 11

Éducation des filles en milieu rural en Afrique francophone

Contexte et enjeux

Pour la réalisation des objectifs d'éducation 2030, la résorption des disparités fondées sur le sexe et le lieu de résidence dans l'accès à l'enseignement préscolaire, primaire et au premier cycle du secondaire occupe une place centrale.

En Afrique subsaharienne, les filles qui résident en zone rurale sont moins scolarisées que les garçons et leur niveau d'instruction est plus faible. Les analyses du PASEC2014 indiquent que les élèves des milieux ruraux ont de moins bons résultats que ceux des milieux urbains aussi bien en début qu'en fin de scolarité, en langue comme en mathématiques. Prodiger une éducation de qualité aux enfants les plus difficiles à atteindre nécessite d'avoir recours à des solutions innovantes. Il s'agit donc de reconsidérer la place de l'éducation des filles en milieu rural, de développer des stratégies locales et de faire de sa particularité un atout pour l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Cet atelier s'attachera à présenter :

- un bref état des lieux sur les politiques éducatives en faveur des filles en milieu rural en Afrique francophone ;
- les résultats liés spécifiquement au genre et à la localisation issus de l'évaluation internationale PASEC2014 à laquelle dix pays d'Afrique de l'Ouest et centrale ont participé ;
- des expériences nationales et des études de cas portant sur la mise en œuvre de politiques, de programmes ou d'initiatives qui ont permis d'améliorer l'éducation des filles en milieu rural.

Questionnements

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelles sont les spécificités du milieu rural pour l'éducation des filles en Afrique francophone ?
- Quelles sont les interventions qui permettent de réduire les obstacles que rencontrent les filles en zone rurale pour accéder à l'éducation et à la formation ?

Composition du panel

Modérateur : M. Ibrahima BAH-LALYA, Consultant en éducation, ancien Professeur d'université, Titulaire de Chaire, Vice-Doyen de Faculté et Directeur au ministère de l'Éducation nationale, Guinée

Panélistes :

- Mme Fatimata BA DIALLO, Directrice de l'Enseignement moyen secondaire général au ministère de l'Éducation nationale, Sénégal
- Mme Fatimé Zara BOUKAR, Conseillère technique, Division instruments et procédures d'enquête du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
- Mme Nadège HOUATOU KEDAI, Spécialiste de programme (PAM-Tchad)
- M. Dangbet ZAKINET, Directeur de la Recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, spécialiste de l'éducation des enfants nomades

Rapporteuse : Mme Marie-France LANGE, Directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Unité mixte de recherche Centre de population et développement, Université de Paris Descartes-IRD

COMITÉ SCIENTIFIQUE



Co-Présidente, Mme Aïcha BAH DIALLO

ancienne Ministre de l'Éducation de Guinée et ancienne Sous-directrice générale pour l'éducation à l'UNESCO, est membre de nombreuses organisations nationales, régionales et internationales œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la bonne gouvernance et du leadership. Elle est Ambassadeur de Bonne Volonté de l'ISESCO.

Son engagement dans la formation des femmes et leur autonomisation, l'éducation des filles, en particulier dans les sciences, les nouvelles technologies, l'ingénierie, la lutte contre la discrimination et les violences de genre, lui ont valu le titre de « championne de l'éducation des filles ». Elle a reçu plusieurs distinctions honorifiques nationales, régionales et internationales. Des écoles privées comme publiques portent son nom. Elle est initialement chimiste et biochimiste de formation acquise en Guinée et aux USA, et parle six langues dont trois Européennes et trois Africaines.

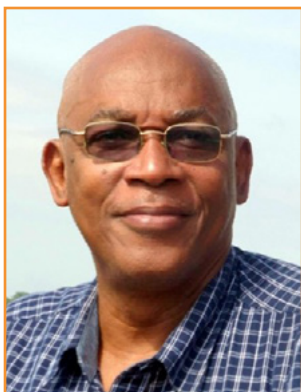
Co-Présidente, Mme Marie-France LANGE

docteure en sociologie, est directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et membre de l'Unité mixte de recherche « Centre Population et Développement » (CEPED, Université Paris Descartes – IRD). De 1984 à nos jours, ses recherches ont porté sur les politiques publiques et les stratégies sociales d'éducation dans les pays du Sud (en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est). Elle a publié une soixantaine de chapitres d'ouvrages et d'articles, huit ouvrages (comme auteure ou comme editrice scientifique) et elle a assuré la direction de sept numéros de revues scientifiques. Les principaux thèmes abordés sont relatifs aux stratégies sociales d'éducation, aux politiques éducatives, à l'aide internationale et aux processus de mondialisation dans le champ scolaire, à la scolarisation des filles, aux relations entre pauvreté et éducation ou à celles entre travail des enfants et scolarisation, aux représentations familiales de l'éducation, aux inégalités scolaires, au processus d'internationalisation de l'éducation ou au rôle de l'État dans le choix, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.



Mme Justine SASS

est actuellement cheffe de la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres dans la Division de l'appui et la coordination pour l'Éducation 2030 à l'UNESCO. Spécialiste du développement international, Justine a plus de 25 ans d'expérience dans la conception, l'exécution et le suivi de programmes mondiaux, régionaux et nationaux visant à promouvoir l'égalité des genres, la santé sexuelle et reproductive et une éducation inclusive de qualité. Au sein de l'UNESCO, Mme Sass a travaillé en tant que conseillère régionale Asie-Pacifique pour l'éducation à la santé au Bureau de l'UNESCO à Bangkok, et en tant que spécialiste principale du programme à la Section de la santé et de l'éducation. Avant de rejoindre l'UNESCO, elle a travaillé pour d'autres organisations internationales, ONG et organismes gouvernementaux en Asie, en Afrique et en Europe orientale. Elle est titulaire d'un DEA en épidémiologie de l'Université Paris VI, d'un MSC en études du genre et du développement de la London School of Economics et d'un BA en sciences politiques de l'Université de Princeton.

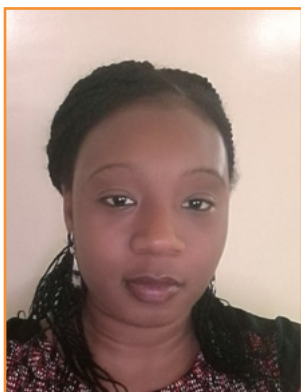


M. Monsieur Ibrahima BAH-LALYA

a été Professeur d'Université, Titulaire de Chaire, Vice-Doyen de Faculté et Directeur au ministère de l'Éducation guinéenne. En tant que consultant, il a travaillé avec la Florida State University, l'UNESCO à Paris, l'IIPE, l'ADEA, l'USAID, l'Unicef, et plusieurs ministères d'éducation africains. Il est titulaire d'un Doctorat et d'un Master de Florida State University, USA, ainsi que d'un certificat de traduction/interprétariat de Florida A&M University. Il est actuellement chercheur se spécialisant dans l'éducation en faveur des groupes désavantagés en éducation. À ce titre, il a coordonné deux groupes de travail de l'ADEA, l'un sur l'Analyse sectorielle et l'autre sur l'Éducation non formelle. Dans ce cadre, il a organisé des recherches, recruté et géré des équipes de chercheurs, supervisé leurs activités et réalisé de nombreuses études sur les systèmes éducatifs africains. Il est auteur ou contributeur dans de nombreuses publications.

M. Marc PILON

démographe, directeur de recherche à l'IRD (Institut de recherche pour le développement), est membre de l'Unité mixte de Recherche (UMR196) au CEPED (Centre population et développement), Université Paris Descartes-IRD. De 1984 à 1992, il a travaillé au sein de l'Unité de Recherche démographique (URD) de l'Université du Bénin, à Lomé (Togo) et de 1999 à 2006 au sein de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga 1 Pr J. Ki-Zerbo (Burkina Faso). Depuis une vingtaine d'années, ses recherches portent principalement sur les processus de scolarisation en Afrique, principalement sous l'angle des inégalités, via l'analyse, d'une part, des facteurs individuels et familiaux de la scolarisation, en recourant notamment à l'exploitation secondaire des données de recensement et d'enquêtes, d'autre part, de l'offre scolaire à partir de l'exploitation des statistiques scolaires et universitaires. Par ailleurs, il est membre du comité de rédaction des Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs (CRES). Depuis mai 2017, il est président d'une structure fédérative de recherche, le GEMDEV « Groupe pour l'étude de la mondialisation et du développement ».



Mme Aissata ASSANE IGODOE

titulaire d'un doctorat en sociologie à l'Université Paris Descartes, a mené ses recherches sur l'influence du genre sur la scolarisation primaire des filles au Niger. Elle est actuellement chercheuse associée au Centre Population et Développement et elle participe à des projets de recherche sur l'éducation en Afrique.

REMERCIEMENTS



Gouvernement
du Canada



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



République
démocratique
du Congo



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris — France

Tél. : +33 (0) 1 44 37 33 00

francophonie.org

   OIFrancophonie

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie 



#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

